

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	<a href="#">2007/0804(CNS)</a> Procédure terminée
<p>Traité de Prüm: approfondissement de la coopération transfrontière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontière. Initiative Belgique, Bulgarie, Allemagne, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Slovénie, Slovaquie, Italie, Finlande, Portugal, Roumanie et Suède</p> <p>Voir aussi <a href="#">2015/0804(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2015/0805(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2015/0806(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2015/0813(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2016/0813(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2016/0814(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2016/0815(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2017/0801(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2019/0012(NLE)</a> Voir aussi <a href="#">2019/0013(NLE)</a></p> <p>Sujet 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30 Lutte contre la criminalité 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale</p>	

Informations complémentaires	
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>